

Direction Générale des Services  
Service Assemblée  
Affaire suivie par : Véronique AGNIER  
☎ : 01 64 79 25 38  
✉ : veronique.agnier@camvs.com

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 18 FÉVRIER 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 4 février 2019 s'est réuni le lundi 18 février 2019 à 19h00 à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



**PRESENTS**

M. Nicolas ALIX (présent jusqu'au point 27 puis pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN) – Mme Farida ATIGUI – M. Gérard AUBRUN – M. Georges AURICOSTE – M. Gilles BATTAIL – M. Alain BERNHEIM – M. Éric BONNOMET – M. Slimane BOUKLOUCHE (présent jusqu'au point 35 puis pouvoir à Mme Joëlle NOTO) – M. Claude BOURQUARD – M. Noël BOURSIN – Mme Geneviève BURLE – M. Philippe CHARPENTIER – Mme Patricia CHARRETIER – Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN – M. Willy DELPORTE – M. Henri DE MEYRIGNAC – Mme Ségolène DURAND – M. Bernard FABRE – M. Fabien FOSSE – M. Francis GALLOY – M. Gilles GATTEAU – M. Christian GENET (présent jusqu'au point 44) – M. Dominique GERVAIS – Mme Marie-Hélène GRANGE – Mme Anne GRAVIERE – M. Jean-Pierre GUERIN – M. Thomas GUYARD (jusqu'au point 34 puis pouvoir à Mme Farida ATIGUI) – M. Christian HUS – Mme Geneviève JEAMMET – Mme Dominique KUNDIG-BORDES – M. Jean-Claude LECINSE – Mme Françoise LEFEBVRE – M. Jean-François LEMESLE – M. Anselme MALMASSARI – Mme Josette MEUNIER – M. Gérard MILLET – Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO (présente à partir du point 5) – Mme Ginette MOREAU – Mme Anne MORIN (présente jusqu'au point 34) – Mme Joëlle NOTO – Mme Sylvia ORDIONI – Mme Sylvie PAGES – M. Paulo PAIXAO – M. Vincent PAUL-PETIT (présent jusqu'au point 33 puis pouvoir à M. Franck VERNIN) – Mme Marie-Rose RAVIER – M. Jean-Pierre RODRIGUEZ – Mme Patricia ROUCHON – M. Marc SAVINO – M. Alain TAFFOUREAU – Mme Brigitte TIXIER – M. Franck VERNIN – Mme Valérie VERNIN-FOURNIER – Mme Jocelyne VERNON (présente jusqu'au point 37 puis pouvoir à M. Fabien FOSSE) – M. Louis VOGEL – M. Lionel WALKER – Mme Renée WOJEIK – M. Pierre YVROUD (présent jusqu'au point 21 puis pouvoir à M. Alain BERNHEIM)

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Georges AURICOSTE – M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES – Mme Josette CHABANE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ – M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER – M. Jérôme GUYARD a donné pouvoir à Mme Anne GRAVIERE – M. Dominique MARC a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO – M. Kadir MEBAREK a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK – Mme Françoise MEGRET a donné pouvoir à Mme Geneviève BURLE – M. Henri MELLIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL – M. Jean-Pierre MITGERE a donné pouvoir à M. Éric BONNOMET – M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN – Mme Carole NADAL a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE – Mme Françoise PERREAU a donné pouvoir à Mme Dominique KUNDIG-BORDES

**ABSENTS EXCUSES**

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA – M. François KALFON – M. Mourad SALAH

**SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Dominique GERVAIS



Melun  
Ligny  
Fringy  
Mancy  
Rubellier  
Vernouillet  
Boississettes  
Seine-Port  
La Rochette  
Vaux-le-Pénil  
Boissise-le-Roi  
Livry-sur-Seine  
Villiers-en-Bière  
Le Mée-sur-Seine  
Dammarié-lès-Lys  
Limoges-Fourches  
Boissise-la-Bertrand  
Saint-Germain-Laxis  
Montereau-sur-le-Jard  
Saint-Fargeau-Ponthierry



## Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Dominique Gervais en qualité de Secrétaire de Séance.
2. installé au sein du Conseil Communautaire Monsieur Henri De Meyrignac délégué de la commune de Vaux-le-Pénil.
3. à l'unanimité, avec 70 Pour, décidé le remplacement du quatrième Vice-Président.
4. élu Monsieur Henri De Meyrignac quatrième Vice-Président avec 62 voix.
5. pris acte des projets de compte-rendu des séances du 19 novembre et 10 décembre 2018.
6. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 7 février 2019.
7. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
8. à l'unanimité, avec 70 Pour, attribué les subventions au titre de l'année 2019 aux organismes intervenants dans le champs de la politique de la ville.
9. à l'unanimité, avec 67 Pour et 3 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association Académie Musicale de Dammarie-les-lys d'un montant de 10 000 €.
10. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 au collège Jean de la Fontaine pour un montant de 6 500 €.
11. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association Fidamuris pour un montant de 15 000 €.
12. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association Ida y Vuelta d'un montant de 13 000 €.
13. à l'unanimité, avec 65 Pour et 5 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à la MJC le Chaudron pour un montant de 10 000 €.
14. à l'unanimité, avec 68 Pour et 2 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association PIMMS pour un montant de 10 000 €.
15. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association EMOI pour un montant de 6 000 €.
16. à l'unanimité, avec 56 Pour, 9 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association MEI MVS au titre des actions spécifiques de la politique de la ville, pour un montant de 20 500€.
17. à l'unanimité, avec 70 Pour, attribué les subventions aux associations au titre de la Politique de la Ville pour l'année 2019 ayant une convention triennale.
18. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote attribué la subvention 2019 à l'association Travail Entraide pour un montant de 79 000 €.
19. à l'unanimité, avec 70 Pour, attribué la subvention 2019 à l'association Empreintes pour un montant de 29 160 €.
20. à l'unanimité, avec 68 Pour et 2 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association le Sentier pour un montant de 225 200 €.

21. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association ADSEA-FJT pour un montant de 44 600 €.
22. à l'unanimité, avec 65 Pour et 5 ne participent pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association la Passerelle pour un montant de 34 380 €.
23. à l'unanimité, avec 70 Pour, attribué la subvention 2019 à l'association le Rocheton pour un montant de 18 000 €.
24. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association Via Habitat pour un montant de 5 040 €.
25. à l'unanimité, avec 68 Pour, 1 Abstention et 1 ne participe pas au vote, attribué la subvention 2019 à l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine et Marne pour un montant de 68 400 €.
26. à la majorité, avec 58 Pour, 5 Contre et 7 Abstentions, attribué la subvention 2019 à l'association Vitagora pour un montant de 40 000 €.
27. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 Abstention, attribué les subventions 2019 aux associations Entreprises du Sud Francilien pour un montant de 5 000 € et Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir, du Goût, de la Gastronomie d'Ile de France pour un montant de 5 600 €.
28. à l'unanimité, avec 70 Pour, attribué les subventions 2019 aux trois associations suivantes : Amicale du personnel (56 000 €), Lysias (1 200 €) et l'association sportive Pantheon Assas Melun (8 500 €).
29. à l'unanimité, avec 65 Pour et 5 Abstentions, adhéré à la Charte du Comité Départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales ainsi que de garantir le respect de son contenu et désigné M. Marc SAVINO en qualité de titulaire et M. Slimane BOUKLOUCHE en qualité de suppléant au sein du comité de pilotage de ce dispositif.
30. à l'unanimité, avec 70 Pour, approuvé les conventions relatives au financement des études et travaux de libération préalables à la cession des terrains ferroviaires, quartier centre gare de Melun.
31. à l'unanimité, avec 63 Pour et 7 Abstentions, approuvé le mandat d'études préalables au développement d'une opération d'aménagement à vocation économique en entrée de ville à Pringy, confié à la SPL Melun Val de Seine Aménagement.
32. à l'unanimité, avec 58 Pour, 2 Contre et 10 Abstentions, pris acte des tarifs de la taxe de séjour et approuvé la fixation des dates de versement.
33. à l'unanimité, avec 68 Pour et 2 Abstentions, autorisé le Président ou son représentant à signer l'avenant n°9 à la convention avec le SMITOM ayant pour objet la modification des modalités de facturation du traitement des déchets.
34. pris acte du rapport annuel d'activité - saison 2017/2018 - de la patinoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
35. à l'unanimité, avec 67 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué un soutien exceptionnel au Club des Sports de Glace de Dammarie-lès-Lys d'un montant de 3 000 €.
36. à l'unanimité, avec 66 Pour, 1 Abstention et 1 ne participe pas au vote, approuvé la convention relative à la délégation de compétence en matière de transport à la demande avec Ile-de-France Mobilités à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2020.
37. à l'unanimité, avec 67 Pour et 1 Abstention, décidé d'attribuer pour l'année 2019 une subvention de 20 000 € au Groupe Hospitalier Sud Ile de France pour le poste de coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale.

38. à la majorité, avec 56 Pour, 5 Contre et 7 Abstention, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au groupement d'intérêt public « accueil et habitat des gens du voyage dans le département de Seine-et-Marne » pour l'année 2019 pour un montant de 26 619 €.

39. à l'unanimité, avec 68 Pour, approuvé l'avenant n°1 à la convention avec l'Université Pantheon Assas Paris II relative à la promotion de l'enseignement supérieur sur le territoire de l'agglomération melunaise et attribue une participation financière de 487 000 €.

40. à la majorité, avec 63 Pour, 2 Contre et 3 Abstentions, décidé de l'organisation du temps de travail du service de la police intercommunale des transports.

41. à la majorité, avec 63 Pour, 2 Contre et 3 Abstentions fixé les indemnités d'astreinte et d'intervention des agents de la police intercommunale des transports.

42. à la majorité, avec 63 Pour, 2 Contre et 3 Abstentions, approuvé la modification du règlement intérieur du personnel de la CAMVS.

43. à l'unanimité, avec 63 Pour et 5 Abstentions, modifié le tableau des effectifs.

44. à l'unanimité, avec 68 Pour, décidé de conclure un contrat d'apprentissage.

45. à la majorité, avec 11 Pour, 32 Contre et 24 Abstentions, rejeté le vœu relatif à l'annonce de suspension du Tzen 2 jusqu'en 2025 présenté par Mme Bénédicte Monville-de-Cecco et M. Claude Bourquard.

La séance est levée à 23h45

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Louis Vogel  
Maire de Melun